

LES VÉHICULES UTILITAIRES ÉLIGIBLES PAR LA CNAM

LA PLUPART DES MODÈLES COURANTS SONT ÉLIGIBLE, PARFOIS EN SÉRIE, SOUVENT EN AYANT RECOURS AUX OPTIONS. POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DE L'AIDE SIMPLIFIÉE DE 3 000 EUROS POUR L'ACHAT D'UN FOURGON UTILITAIRE, IL FAUT QUE CELUI-CI DISPOSE DES SIX ÉQUIPEMENTS SUIVANTS :

- ① LE DISPOSITIF D'ANTIBLOCCAGE DES ROUES DE TYPE ABS OU ÉQUIVALENT
- ② LE DISPOSITIF D'AIDE AU FREINAGE D'URGENCE DE TYPE AFU OU ÉQUIVALENT
- ③ LE CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE LA STABILITÉ DE TYPE ESP OU ÉQUIVALENT
- ④ LES AIRBAGS PASSAGERS ;
- ⑤ LA CLOISON DE SÉPARATION PLEINE SUR TOUTE LA LARGEUR ET LA HAUTEUR DU VÉHICULE ET DES POINTS D'ANCRAGE, L'ENSEMBLE EN CONFORMITÉ AVEC LA NORME NF ISO 27956 ;
- ⑥ LE LIMITEUR DE VITESSE OU SYSTÈME ÉQUIVALENT, PAR EXEMPLE LE BRIDAGE MOTEUR.

CITROËN

Chez Citroën, il est logique que le Berlingo, premier du nom et toujours commercialisé, ne puisse pas disposer de l'ESP, y compris en option. En revanche, il est beaucoup plus étonnant que son remplaçant, le Berlingo, ne puisse pas non plus bénéficier d'une telle



option, le privant de fait de la prime de la CNAM. Les Bipper, Expert et Jumper peuvent recevoir les six équipements nécessaires pour être éligibles par la CNAM.

FIAT PROFESSIONAL

L'intégralité de la gamme Fiat Professional (Fiorino, Doblo, Scudo et Ducato) est éligible aux aides CNAM.

Pour faciliter leur achat, Fiat Professional a créé des Pack CRAM/CNAM pour sa gamme de fourgons. Ceux-ci sont proposés à un prix moyen de 400 euros HT et contiennent l'ESP, paroi tôle et airbag passager (soit un avantage client de 50%). L'airbag conducteur, l'AFU, les points d'ancrage et le limiteur de vitesse étant déjà de série.



FORD

L'absence de possibilité de disposer d'un régulateur / limiteur de vitesse sur le Transit Connect prive la fourgonnette de Ford des aides de la CNAM. En revanche, son grand frère le Transit dispose des équipements et des options permettant son éligibilité.